

Paris le 27/06/2023

## Éolien et solaire les promoteurs obligent l'état à rendre gorge

En pleine crise énergétique en 2022 et 2023 les prix de l'électricité s'étant envolés, l'Etat avait tenté de capter les surprofits de 6,3 milliards d'euros engrangés par les promoteurs de l'éolien et du solaire.

Les contrats mal négociés par le gouvernement avec l'aval de la ministre de l'Énergie Agnès Pannier-Runacher et de l'ancienne ministre Barbara Pompili ne disposent pas de « garde fou » pour les faire annuler rétroactivement. C'est ce que vient de rappeler le Conseil Constitutionnel par sa décision du 26 octobre dernier.<sup>1</sup>

Agnès Pannier-Runacher et le ministre de l'Économie Bruno Lemaire, se sont abstenus de commenter cette décision qui pénalisera les Français d'un montant estimé de 250 euros par foyer.<sup>2</sup>

Nos territoires continueront d'être envahis par les éoliennes et les panneaux solaires<sup>3</sup>.

Le prix de l'électricité des ménages français va doubler voire tripler.

La France paiera toujours son électricité 3 à 4 fois le prix de revient de son mix électrique (61,3 €/MWh).

### Contacts presse

Jean-Louis Butré  
Fédération Environnement Durable  
[contact@environnementdurable.net](mailto:contact@environnementdurable.net)  
tel 06 80 99 38 08

Michel Faure  
Fédération Environnement Durable  
[michel.faure@yahoo.fr](mailto:michel.faure@yahoo.fr)  
tel 06 07 41 68 55

(1) En avril 2022, le syndicat des énergies renouvelables avait annoncé triomphalement « Un soutien public remboursé fin 2024 » et d'ajouter que si les prix de l'électricité se maintiennent à leur niveau actuel ...en combinant les économies sur les charges du service public de l'électricité et les montants reversés à l'État par l'éolien et le photovoltaïque, ce ne sont pas moins de 14,4 milliards d'euros qui reviendront dans les caisses de l'État d'ici fin 2024. Ils avaient oublié de préciser qu'ils attaquaient en même temps le décret de décembre 2021 en Conseil d'État puis en Conseil Constitutionnel. Le mélodrame de la négociation, franco-Allemande en cours sur les évolutions du marché européen, ne changera rien :

Face à l'explosion du prix de l'électricité, fin 2021, ces deux ministres avaient pris en urgence une décision pour dé plafonner ces reversements afin de capter pour la collectivité une part des profits indécentes des producteurs d'énergies renouvelables. C'est un échec

(2) 6,3 milliards d'euros divisés par 25 millions de foyers.

(3) Quand il y a du vent ou du soleil, au titre du soutien à l'éolien et au solaire, (EDF sera contrainte d'offrir à ces productions intermittentes d'électricité un accès prioritaire au réseau d'électricité, à un prix minimum garanti sur 20 ans. Investir dans ce type de production est pour les promoteurs sans risque et hautement rémunérateur.